



Kit de blocage du différentiel à glissement limité

Tondeuse Série CT ou groupe de déplacement Groundsmaster®

Série 3400

N° de modèle 02904—N° de série 400000000 et suivants

Instructions de montage

Ce kit fournit un différentiel à glissement limité afin d'améliorer la traction dans certaines conditions où le terrain implique une traction réduite.

⚠ ATTENTION

CALIFORNIE

Proposition 65 - Avertissement

Ce produit contient une ou des substances chimiques considérées par l'état de Californie comme capables de provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

Important: L'utilisation du kit de blocage du différentiel à glissement limité n'est pas recommandée sur les machines qui sont utilisées sur la route pendant des périodes prolongées. Si vous prévoyez d'utiliser souvent la machine sur route, demandez à votre prestataire de services concessionnaire/distributeur de limiter la vitesse de déplacement de la machine à 16 km/h.

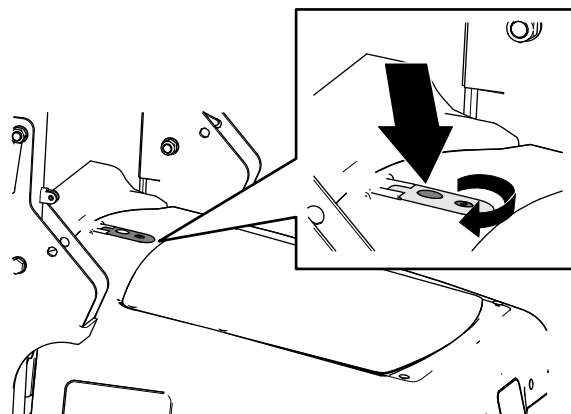
Préparation à l'installation du kit de blocage du différentiel à glissement limité

Préparation de la machine

1. Garez la machine sur un sol plat et horizontal.
2. Débrayez et abaissez les plateaux de coupe.
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Coupez le moteur et enlevez la clé du commutateur d'allumage.
5. Attendez l'arrêt complet de toutes les pièces en mouvement.
6. Laissez complètement refroidir le moteur.

Ouverture du capot

1. Insérez la clé du capot dans la serrure du capot et tournez-la de 90° dans le sens antihoraire (Figure 1).
2. Appuyez sur le bouton du verrou de capot (Figure 1).

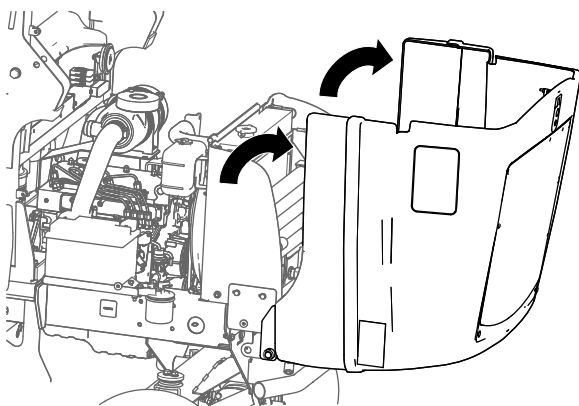


g189331

Figure 1

3. Faites pivoter prudemment le capot vers l'arrière et vers le bas (Figure 2).





g189330

Figure 2

Machines munies d'un verrou de capot sur le haut

Débranchement de la batterie

⚠ ATTENTION

CALIFORNIE

Proposition 65 - Avertissement

Les bornes de la batterie et accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. L'état de Californie considère ces substances chimiques comme susceptibles de provoquer des cancers et des troubles de la reproduction. Lavez-vous les mains après avoir manipulé la batterie.

⚠ ATTENTION

Les bornes de la batterie ou les outils en métal peuvent causer des courts-circuits au contact des pièces métalliques de la machine et produire des étincelles. Les étincelles risquent de provoquer l'explosion des gaz de la batterie et de vous blesser.

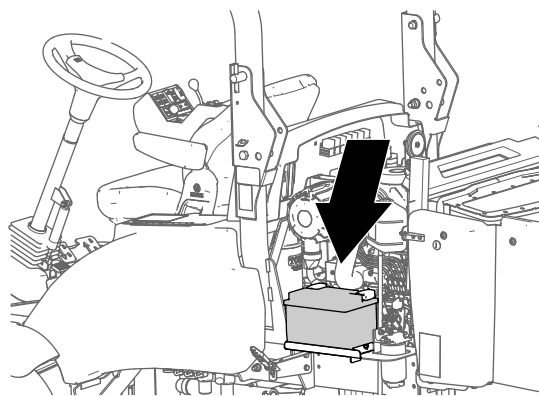
- Lors du branchement ou du débranchement de la batterie, les bornes ne doivent toucher aucune partie métallique de la machine.
- Évitez de créer des courts-circuits entre les bornes de la batterie et les parties métalliques de la machine avec des outils en métal.

⚠ ATTENTION

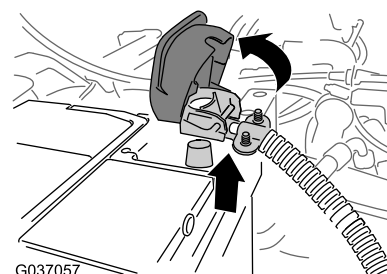
S'ils sont mal acheminés, les câbles de la batterie peuvent subir des dommages ou endommager la machine et produire des étincelles. Les étincelles risquent de provoquer l'explosion des gaz de la batterie et de vous blesser.

- Débranchez toujours le câble négatif (noir) de la batterie avant le câble positif (rouge).
- Connectez toujours le câble positif (rouge) de la batterie avant le câble négatif (noir).

1. Soulevez le capuchon du câble de batterie négatif (Figure 3).



g188214



G037057

g137057

Figure 3

2. Débranchez le câble négatif de la batterie (Figure 3).

Remarque: Positionnez le câble de batterie négatif de telle sorte qu'il ne puisse pas toucher la borne négative de la batterie.

3. Soulevez le capuchon du câble de batterie positif.

Remarque: Lorsque vous soulevez le capuchon, la borne au bout du câble est desserrée de la borne positive sur la batterie.

4. Débranchez le câble positif de la batterie.

Levage de la plate-forme du conducteur

Amenez la poignée de la plate-forme du conducteur en position déverrouillée et basculez la plate-forme en avant, comme montré à la [Figure 4](#).

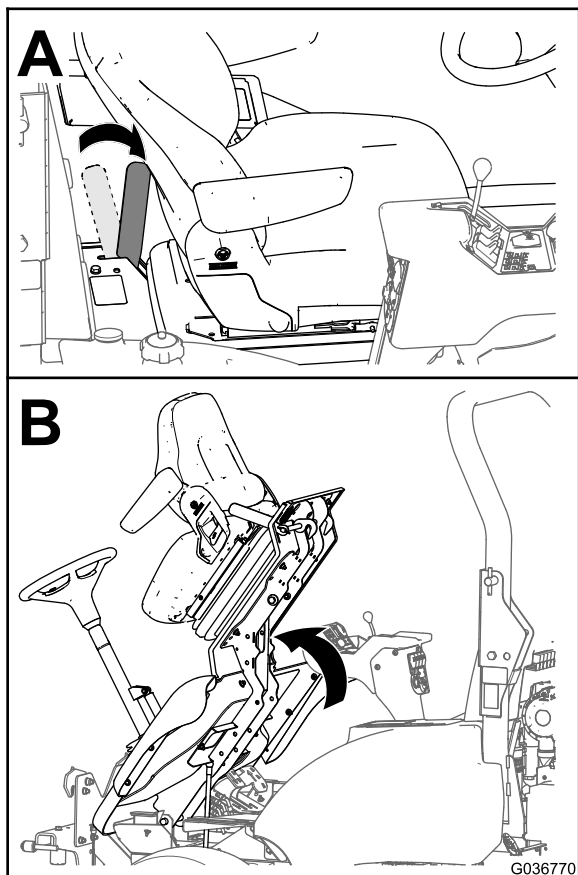
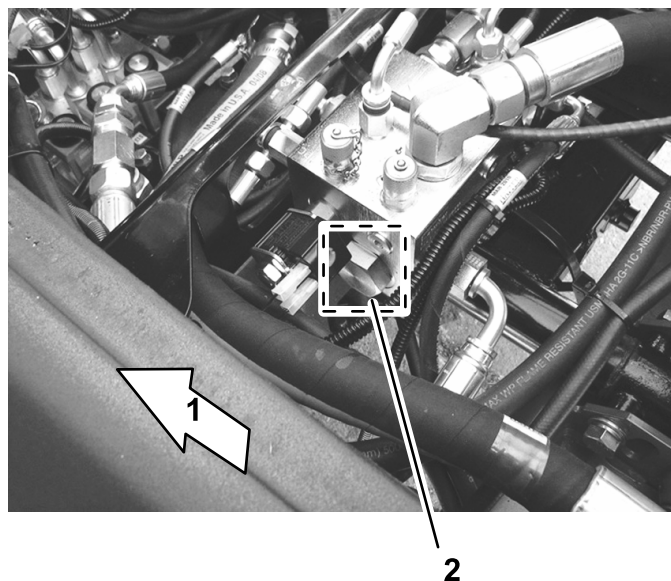


Figure 4

g036770

Montage de la vanne de différentiel à glissement limité

1. Nettoyez la zone autour du collecteur de traction ([Figure 5](#)).



g188906

Figure 5

1. Avant de la machine
 2. Bouchon (collecteur de traction)
-
2. Retirez le bouchon de l'orifice sur le côté gauche du collecteur de traction ([Figure 6](#)).

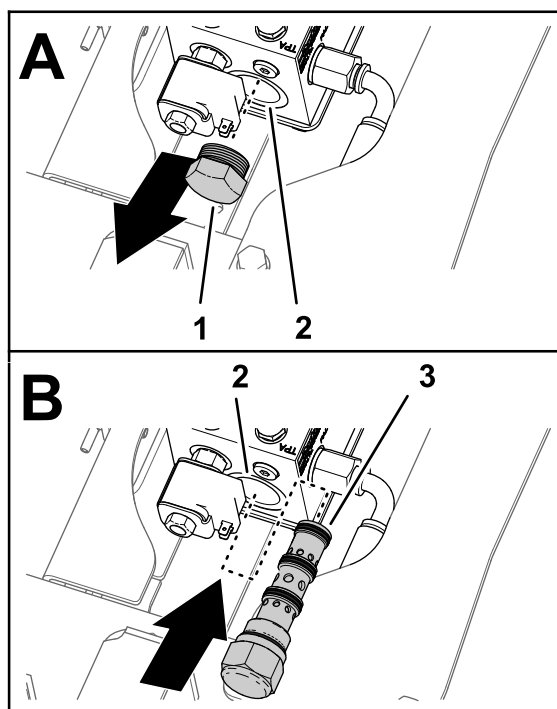


Figure 6

1. Bouchon (collecteur de traction)
 2. Orifice du collecteur
 3. Vanne de différentiel à glissement limité
3. Insérez la vanne de différentiel à glissement limité dans le collecteur de traction et vissez-la à la main (Figure 6).
 4. Vérifiez que le joint torique sur la vanne de différentiel ne s'est pas déplacé.
 5. Serrez la vanne à un couple de 136 à 149 N·m.

Finalisation du montage du kit

Abaissement de la plate-forme du conducteur

1. Abaissez le plateau de coupe avec précaution ; voir la Figure 4 sous Levage de la plate-forme du conducteur (page 3).
2. Déplacez la poignée de verrouillage vers l'avant de la tondeuse lorsque la plate-forme approche de la position complètement abaissée ; voir la Figure 4 sous Levage de la plate-forme du conducteur (page 3).

Remarque: Cela permet aux crochets du verrou de passer la barre de verrouillage.

3. Abaissez complètement la plate-forme et déplacez la poignée de verrouillage vers l'arrière de la tondeuse (Figure 7) jusqu'à ce que les crochets du verrou s'engagent complètement sur la barre de verrouillage.

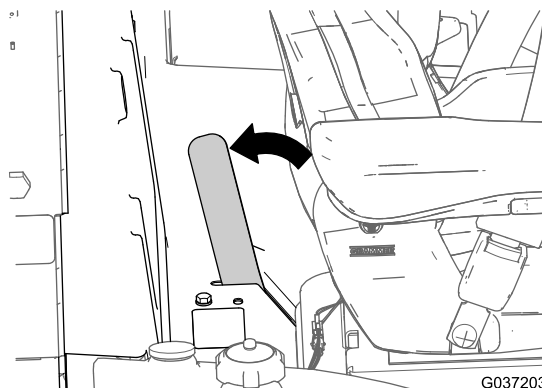


Figure 7

Contrôle du niveau de liquide hydraulique

Contrôlez le niveau du liquide hydraulique dans le réservoir – faites l'appoint au besoin ; voir Contrôle du niveau de liquide hydraulique dans le *Manuel de l'utilisateur* de votre machine.

Branchement des câbles de la batterie

⚠ ATTENTION

S'ils sont mal acheminés, les câbles de la batterie peuvent subir des dommages ou endommager la machine et produire des étincelles. Les étincelles risquent de provoquer l'explosion des gaz de la batterie et de vous blesser.

- Débranchez toujours le câble négatif (noir) de la batterie avant le câble positif (rouge).
- Connectez toujours le câble positif (rouge) de la batterie avant le câble négatif (noir).

1. Connectez le câble positif de la batterie à la borne de la batterie ; voir Débranchement de la batterie (page 2).
2. Alignez le capuchon isolant de la borne du câble de la batterie et fermez le capuchon ; voir Débranchement de la batterie (page 2).

Remarque: Lorsque vous fermez le capuchon, la borne au bout du câble est serrée sur la borne positive de la batterie.

3. Connectez le câble négatif de la batterie à la borne de la batterie ; voir la Figure 3 sous Débranchement de la batterie (page 2).
4. Alignez le capuchon isolant de la borne du câble de la batterie et fermez le capuchon ; voir la Figure 3 sous Débranchement de la batterie (page 2).

Remarque: Lorsque vous fermez le capuchon, la borne au bout du câble est serrée sur la borne négative de la batterie.

Apposer l'étiquette du numéro de série et abaisser le capot

1. Collez l'étiquette du numéro de série sur le longeron de châssis gauche, près de l'étiquette de numéro de série de la machine.
2. Fermez et verrouillez le capot ; voir [Ouverture du capot \(page 1\)](#).
3. Tournez le verrou de 90° dans le sens horaire à la position de VERROUILLAGE ; voir [Ouverture du capot \(page 1\)](#).

Utilisation

Utilisation du blocage de différentiel à glissement limité

Le fonctionnement de la vanne de différentiel à glissement limité est automatique et empêche les roues avant de tourner bien plus vite que les roues arrière. En raison du système de transmission à 4 roues motrices à la demande, le patinage des roues avant entraînera l'embrayage de la transmission aux roues arrière.

Remarques:

Déclaration de confidentialité européenne

Les renseignements recueillis par Toro

Toro Warranty Company (Toro) respecte votre vie privée. Pour nous permettre de traiter votre réclamation au titre de la garantie et de vous contacter dans l'éventualité d'un rappel de produit, nous vous prions de nous communiquer certains renseignements personnels, soit directement soit par l'intermédiaire de votre société ou concessionnaire Toro local(e).

Le système de garantie de Toro est hébergé sur des serveurs situés aux États-Unis où la loi relative à la protection de la vie privée n'offre pas forcément la même protection que dans votre pays.

EN NOUS FOURNISSANT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, VOUS CONSENTEZ À CE QUE NOUS LES TRAITIONS COMME DÉCRIT DANS LE PRÉSENT AVIS DE CONFIDENTIALITÉ.

L'utilisation des renseignements par Toro

Toro peut utiliser vos renseignements personnels pour traiter vos réclamations au titre de la garantie et vous contacter dans l'éventualité d'un rappel de produit, ainsi que pour vous communiquer toute information nécessaire. Toro pourra partager les renseignements personnels que vous lui aurez communiqués avec les filiales, concessionnaires ou autres associés Toro en rapport avec ces activités. Nous ne vendrons vos renseignements personnels à aucune autre société. Nous nous réservons le droit de divulguer des renseignements personnels afin de satisfaire aux lois applicables et aux demandes des autorités concernées, pour assurer l'utilisation correcte de nos systèmes ou votre protection et celle d'autres usagers.

Conservation de vos renseignements personnels

Nous conserverons vos renseignements personnels uniquement pendant la durée nécessaire pour répondre aux fins pour lesquelles nous les avons collectés ou autres fins légitimes (comme la conformité réglementaire), ou conformément à la loi en vigueur.

Engagement de Toro relatif à la sécurité de vos renseignements personnels

Nous prenons toutes les précautions raisonnables pour protéger la sécurité de vos renseignements personnels. Nous prenons également les mesures nécessaires pour que vos renseignements personnels restent exacts et à jour.

Consultation et correction de vos renseignements personnels

Si vous souhaitez vérifier ou corriger vos renseignements personnels, veuillez nous contacter par courriel à legal@toro.com.

Droit australien de la consommation

Les clients australiens trouveront les détails concernant le Droit australien de la consommation à l'intérieur de l'emballage ou auprès de leur concessionnaire Toro local.



La garantie Toro

Garantie limitée

Conditions et produits couverts

The Toro® Company et sa filiale, Toro Warranty Company, en vertu de l'accord passé entre elles, certifient conjointement que votre produit commercial Toro (« Produit ») ne présente aucun défaut de matériau ni vice de fabrication pendant une période de deux ans ou 1 500 heures de service*, la première échéance prévalant. Cette garantie s'applique à tous les produits à l'exception des Aérateurs (veuillez-vous reporter aux déclarations de garantie séparées de ces produits). Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, nous nous engageons à réparer le Produit gratuitement, frais de diagnostic, pièces, main-d'œuvre et transport compris. La période de garantie commence à la date de réception du Produit par l'acheteur d'origine.

* Produit équipé d'un compteur horaire.

Comment faire intervenir la garantie

Il est de votre responsabilité de signaler le plus tôt possible à votre Distributeur de produits commerciaux ou au Concessionnaire de produits commerciaux agréé qui vous a vendu le Produit, toute condition couverte par la garantie. Pour obtenir l'adresse d'un Distributeur de produits commerciaux ou d'un Concessionnaire agréé, ou pour tout renseignement concernant vos droits et responsabilités vis-à-vis de la garantie, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Commercial Products Service Department
Toro Warranty Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420-1196, États-Unis
Courriel : commercial.warranty@toro.com

Responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire du Produit, vous êtes responsable des entretiens et réglages mentionnés dans le manuel de l'utilisateur. Ne pas effectuer les entretiens et réglages requis peut constituer un motif de rejet d'une réclamation au titre de la garantie.

Ce que la garantie ne couvre pas

Les défaillances ou anomalies de fonctionnement survenant au cours de la période de garantie ne sont pas toutes dues à des défauts de matériaux ou des vices de fabrication. Cette garantie ne couvre pas :

- Les défaillances du produit dues à l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine ou au montage et à l'utilisation d'accessoires ajoutés ou modifiés d'une autre marque. Une garantie séparée peut être fournie par le fabricant de ces accessoires.
- Les défaillances du Produit dues au non respect du programme d'entretien et/ou des réglages recommandés. Les réclamations au titre de la garantie pourront être refusées si le Programme d'entretien recommandé pour votre produit Toro et énoncé dans le *Manuel de l'utilisateur* n'est pas respecté.
- Les défaillances du produit dues à une utilisation abusive, négligente ou dangereuse.
- Les pièces sujettes à l'usure pendant l'utilisation, sauf si elles s'avèrent défectueuses. Par exemple, les pièces consommées ou usées durant le fonctionnement normal du Produit, notamment mais pas exclusivement les plaquettes et garnitures de freins, garnitures d'embrayage, lames, cylindres, contre-lames, louchets, bougies, roues pivotantes, pneus, filtres, courroies, et certains composants des pulvérisateurs, notamment membranes, buses et clapets antiretour, etc.

- Les défaillances dues à une influence extérieure. Les éléments constituant une influence extérieure comprennent, sans y être limités, les conditions atmosphériques, les pratiques de remisage, la contamination, l'utilisation de liquides de refroidissement, lubrifiants, additifs, engrais, eau ou produits chimiques, etc. non agréés.
- Les bruits, vibrations, usure et détérioration normaux.
- L'usure normale comprend, mais pas exclusivement, les dommages des sièges dus à l'usure ou l'abrasion, l'usure des surfaces peintes, les autocollants ou vitres rayés, etc.

Pièces

Les pièces à remplacer dans le cadre de l'entretien courant seront couvertes par la garantie jusqu'à la date du premier remplacement prévu. Les pièces remplacées au titre de cette garantie bénéficient de la durée de garantie du produit d'origine et deviennent la propriété de Toro. Toro se réserve le droit de prendre la décision finale concernant la réparation ou le remplacement de pièces ou ensembles existants. Toro se réserve le droit d'utiliser des pièces remises à neuf pour les réparations couvertes par la garantie.

Note concernant la garantie des batteries à décharge complète :

Les batteries à décharge complète disposent d'un nombre de kilowatt-heures spécifique à fournir au cours de leur vie. Les techniques d'utilisation, de recharge et d'entretien peuvent contribuer à augmenter ou réduire la vie totale des batteries. À mesure que les batteries de ce produit sont consommées, la proportion de travail utile qu'elles offrent entre chaque recharge diminue lentement jusqu'à leur épuisement complet. Le remplacement de batteries usées, suite à une consommation normale, est la responsabilité du propriétaire du produit. Le remplacement des batteries, aux frais du propriétaire, peut être nécessaire au cours de la période de garantie normale du produit.

Entretien aux frais du propriétaire

La mise au point du moteur, le graissage, le nettoyage et le polissage, le remplacement des filtres, du liquide de refroidissement et les Entretiens recommandés font partie des services normaux requis par les produits Toro qui sont aux frais du propriétaire.

Conditions générales

La réparation par un distributeur ou un concessionnaire Toro agréé est le seul dédommagement auquel cette garantie donne droit.

The Toro Company et Toro Warranty Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages secondaires ou indirects liés à l'utilisation des produits Toro couverts par cette garantie, notamment quant aux coûts et dépenses encourus pour se procurer un équipement ou un service de substitution durant une période raisonnable pour cause de défaillance ou d'indisponibilité en attendant la réparation sous garantie. Il n'existe aucune autre garantie expresse, à part la garantie spéciale du système antipollution, le cas échéant.

Toutes les garanties implicites de qualité marchande et d'aptitude à l'emploi sont limitées à la durée de la garantie expresse. L'exclusion de la garantie des dommages secondaires ou indirects, ou les restrictions concernant la durée de la garantie implicite, ne sont pas autorisées dans certains états et peuvent donc ne pas s'appliquer dans votre cas.

Cette garantie vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les états.

Pays autres que les États-Unis et le Canada

Les clients doivent demander à leur distributeur (concessionnaire) Toro la police de garantie applicable dans leur pays, région ou état. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait des services de votre distributeur, ou si vous avez du mal à vous procurer des renseignements sur la garantie, adressez-vous à l'importateur Toro. En dernier recours, vous pouvez nous contacter à Toro Warranty Company.